

FUTURA

L'intelligence artificielle menacerait l'industrie de la musique

Podcast écrit et lu par Adèle Ndjaki

[Générique d'intro, une musique énergique et vitaminée.]

Des artistes qui demandent une meilleure protection de leurs œuvres face à l'IA, c'est l'actu de la semaine dans Vitamine Tech !

[Fin du générique.]

Depuis qu'elles sont devenues accessibles au grand public, les intelligences artificielles dites génératives engendreraient de nombreuses menaces sur les créations artistiques. Reproduisant à la perfection les voix de n'importe quel artiste, l'IA est devenu un outil qui arriverait à créer en quelque sorte des contrefaçons musicales. Des reprises publiées et écoutées, pour certaines des millions de fois. Inquiet, 200 artistes dont des grands noms du monde de la musique ont signé une lettre ouverte visant à protéger au mieux les productions artistiques face à l'intelligence artificielle.

[Une musique électronique calme.]

Vous avez peut-être entendu ces derniers temps, votre chanteur ou votre chanteuse préféré reprendre une œuvre musicale initialement interprétée par un autre artiste. Et bien figurez vous que derrière ces reprises pourrait se cacher une intelligence artificielle générative. Une IA qui a la faculté de reproduire n'importe quelle voix pour lui faire dire, ou en l'occurrence pour lui faire chanter ce que vous souhaitez. Comment ? Grâce à un algorithme qui arriverait à cloner une voix sur laquelle il s'est préalablement entraîné. Si cette nouvelle pratique peut enchanter en parti le public qui a désormais l'occasion d'entendre leurs artistes préférés dans différents registres musicaux, vous l'imaginez bien, elle ne ravit pas du tout les acteurs du secteur musical. Utiliser la production d'un chanteur, d'un auteur-compositeur, d'un beatmaker... Sans leurs autorisations peut poser un véritable problème en ce qui concerne le droit de propriété intellectuelle. Car les œuvres produites aujourd'hui par les IA seraient en réalité générées à partir d'œuvres créées par d'autres musiciens, qui n'aurait pas vraiment le pouvoir de revendiquer leurs droits d'auteurs, faute de moyen et faute de transparence. C'est la raison pour laquelle plus de 200 artistes, dont les stars Taylor Swift, Billie Eilish, Stevie Wonder ou encore les héritiers de Frank Sinatra ont signé une lettre ouverte dans laquelle il est demandé à ce que soit mieux protégée la création des artistes ainsi que les droits des auteurs face aux menaces posées par l'intelligence artificielle. Porté par l'Artist Rights Alliance, une organisation qui se dit défendre les droits des artistes « à l'ère du numérique », ce texte appelle les sociétés d'IA et les plates-formes de services de musique

numérique à s'engager à ne pas développer ni à utiliser d'intelligence artificielle qui je cite « saperait ou remplacerait l'art humain ».

Pour les signataires, il n'y a aucun doute « Nous devons nous protéger contre une utilisation prédatrice de l'IA ». Dans ce texte l'intelligence artificielle y est frontalement accusée de voler, de violer et de détruire l'écosystème de la musique. Un écosystème où la majorité des professionnels du secteur mènerait une vie précaire. Des difficultés financières qui seraient en partie causées par le système de rémunération actuel ainsi qu'à l'explosion du streaming musical qui ne profiterait en réalité qu'à environ 1 % d'artistes à travers le monde. Les signataires alertent donc, sur l'utilisation de ces modèles d'IA qui entraînés sur de la musique sans licence diluerait considérablement les redevances versées aux professionnels. Et ce n'est pas tout, les signataires dans cette lettre ouverte dénoncent également l'utilisation de ces IA générative par « certaines des plus grandes et puissantes entreprises » de l'industrie de la musique. Une technologie qui serait de plus en plus utilisée pour booster le processus de production musicale à tous les niveaux. Mais comment freiner l'utilisation d'intelligence artificielle dans l'industrie musicale ?

[Virgule sonore, une cassette que l'on accélère puis rembobine.]

[Une musique de hip-hop expérimental calme.]

Les choses commenceraient tout doucement à bouger. Le mois dernier, l'État du Tennessee, un point central de l'industrie musicale, a été l'un des premiers territoires à avoir pris les choses en main sur ce sujet aux États-Unis. En effet, l'État a adopté l' « Elvis Act », une loi qui viserait à protéger les créateurs et les propriétaires de propriété intellectuelle contre les utilisations abusives de l'intelligence artificielle. Le texte qui entrera en vigueur le 1er juillet, interdire le clonage par IA générative de la voix d'un artiste sans son consentement. Cette législation aurait été accueillie à bras ouvert par certains grands groupes de l'industrie musicale comme la Recording Academy, qui organise les Grammy Awards et qui avait déjà imposé des restrictions sur l'utilisation de l'IA. Conscient des enjeux économiques qui se cachent derrière ces fausses productions, le Congrès américain ainsi que d'autres États examineraient également en ce moment même des textes législatifs similaires à celui de l' « Elvis Act ». L'objectif serait de donner un cadre éthique et responsable à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le milieu de la musique.

[Virgule sonore, un grésillement électronique.]

C'est tout pour cet épisode de Vitamine Tech. Pour ne pas manquer nos futurs épisodes, abonnez-vous dès à présent à ce podcast. Et si vous le pouvez, laissez-nous une note et un commentaire. Cette semaine, je vous invite à découvrir notre dernier épisode de Bêtes de Science, dans lequel Gaby Fabresse vous en apprend plus sur un petit insecte volant que vous connaissez bien : la mouche ! Pour le reste, je vous souhaite une excellente journée ou une très bonne soirée et je vous dis à la prochaine dans Vitamine Tech.

[Un glitch électronique ferme l'épisode.]